

RATP

**Délégation de pouvoir du 3 juillet 2006**NOR : *EQUT0611546X*

La présente délégation annule et remplace la délégation PRE 2005-20222 du 20 avril 2005.

Je soussignée Idrac (Anne-Marie), présidente-directrice générale de la Régie autonome des transports parisiens, établissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège se situe à Paris (12<sup>e</sup>), 54, quai de la Rapée, 75599 Paris Cedex 12, habilitée à cet effet.

Constitue pour mon mandataire Mme Le Corre (Catherine), employée à ladite Régie, à qui je confère tous pouvoirs nécessaires à l'effet de déposer au greffe du tribunal de commerce de Paris et partout où besoin sera, toutes déclarations, inscriptions, modifications ou demandes de radiation résultant des dispositions du décret n° 84-406 du 30 mai 1984 modifié et de l'arrêté du 2 juillet 1998 concernant le registre du commerce et des sociétés.

A cet effet, former toutes réquisitions, signer toutes pièces, se faire délivrer tous récépissés et exemplaires des déclarations faites, ainsi que toutes copies et tous certificats, accomplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire.

Fait à Paris, le 3 juillet 2006.

A.-M. Idrac